



PLU approuvé le 23/01/2012,
 Modification simplifiée N°1 approuvée le 13/10/2012,
 Modification simplifiée N°2 approuvée le 20/02/2015,
 Modification N°1 approuvée le 22/08/2015,
 Modification N°2 approuvée le 12/09/2016

PLAN DE ZONAGE N°2

Vu pour être annexé à la délibération du
 Conseil Communal du 31 janvier 2019

[MONTLOUIS-SUR-LOIRE]
 MODIFICATION N°3



Echelle : 1/2000e



Plan édité le 17/01/2019

- Limite de zone
- ▨ Espace boisé classé existant ou à créer
- ▨ Emplacement réservé
- ① Numéro des emplacements réservés sur la liste
- 12 Emprise des voies en section courante
- Marge de recul par rapport à l'axe de la voie (art.L111.1.4)
- ▨ Périmètre de fortes contraintes liées au risque de mouvements de terrain
- ▨ Périmètre du plan de protection des risques d'inondation
- ◀▶ Principe de liaison

